



Yoga pour les Baie-Johannais.es

Chers Baie-Johannais.es,

La municipalité de Baie-Johan-Beetz a le plaisir d'offrir à ses citoyens des cours de yoga durant l'automne 2024 et l'hiver 2025! Ces cours sont subventionnés par le Fonds de soutien au développement social de la MRC de Minganie.

Ces cours sont accessibles à tous (débutant ou plus avancé). Ils seront donnés par Gabrielle Ferland, une enseignante de yoga ayant une formation de l'école Satyam de Hatha Yoga à Montréal. C'est la même enseignante qui a donné le cours d'initiation au yoga organisé par le Comité des loisirs ce printemps dernier.

Le coût pour une session de 12 cours est de 60 \$ (taxes incluses). Le matériel est fourni : bancs, blocs et tapis de yoga seront disponibles pour tous les participants. Les séances se dérouleront à la salle Phidélem-Harvey.

Il y aura deux sessions de cours : automne 2024 et hiver 2025. Les cours seront hebdomadaires et chaque session durera 13 semaines. Pour la session d'automne 2024, les cours se donneront les mercredis à 19 h, à partir du 18 septembre et se terminera le 11 décembre. Il y aura une semaine sans cours durant le mois d'octobre. L'horaire des cours sera disponible sous peu.

Il y a 15 places de disponible. Le formulaire d'inscription pour la session d'automne 2024 est joint à cette lettre. Le formulaire d'inscription et l'horaire pour la session d'hiver 2025 seront diffusés en décembre 2024.

La municipalité remercie le Comité des loisirs, la MRC de Minganie et Gabrielle Ferland, sans qui ce projet n'aurait pu être réalisé!



Yoga pour les Baie-Johannais.es

Formulaire d'inscription pour la session d'automne 2024

La session d'automne commencera le 18 septembre et se termine le 11 décembre. Il y a 15 places de disponibles. Les cours sont hebdomadaires et se donnent les mercredis à 19 h à la salle Phidélem-Harvey situé au 20 rue Johan-Beetz. Le coût pour la session de 12 cours est de 60 \$ taxes incluses.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Mode de paiement

- Argent
- Chèque (à l'ordre de la municipalité de Baie-Johan-Beetz)

Veillez retourner ce formulaire en personne, par la poste ou par courriel au bureau municipal de Baie-Johan-Beetz au **plus tard le 13 septembre 2024** :

15A, rue du Nord, Baie-Johan-Beetz, (Québec), G0G 1B0

info@baiejohanbeetz.qc.ca

Signature

Date